

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTES-PYRENEES  
**SEANCE PLENIERE 9 OCTOBRE 2020**  
**DISCOURS DU PRESIDENT, MICHEL PELIEU**



**Mesdames et Messieurs,**  
**Chers collègues,**

Nous sommes réunis pour la troisième session plénière de l'année, elle sera consacrée à l'actualisation de nos prévisions budgétaires pour l'exercice 2020. Comme vous le savez, nous avons construit notre budget primitif dans une période de grande incertitude, au printemps 2020. Il est donc logique que ces prévisions soient amendées pour tenir compte d'une situation qui évolue chaque jour dans un contexte de pandémie mondiale.

Les deux points clés de cette décision modificative, sur lesquels je vais m'attarder un instant, sont les suivants :

- **Premièrement** : l'augmentation du budget consacré au RSA. Partout en France, le nombre d'allocataires du RSA augmente avec la crise du COVID. Les Hautes-Pyrénées n'y échappent pas. Et cela se traduit mécaniquement par une augmentation du budget dédié au RSA.
- **Deuxièmement** : le maintien de nos chantiers et de notre budget investissement à la hauteur de l'ambition que nous nous étions fixés. Cela a nécessité engagement et effort de notre part, dans le contexte du COVID, avec son lot d'incertitudes et de contraintes. Mais, cela a incontestablement permis de soutenir le tissu économique local, donc l'emploi, et d'amortir, un peu, la crise sociale que nous payons à travers le RSA.

Concernant le premier point, le budget RSA.

L'augmentation que je vous propose de voter s'élève à 2,1 millions d'euros. Elle correspond à une augmentation du nombre de bénéficiaires d'environ 10%, ce qui nous situe dans la moyenne nationale.

A ce stade, elle portera le budget RSA à un total de 35 millions d'euros pour l'année 2020.

Je vous rappelle que nous versons le RSA, comme tous les départements, depuis la loi de décentralisation de 2003. A l'époque, l'Etat avait promis qu'il rembourserait « à l'euro près » cette nouvelle charge. Depuis, nous avons vu collectivement nos dépenses sociales s'emballer et la promesse de l'Etat ne s'est jamais concrétisée.

Nous payons de notre poche l'essentiel de cette allocation qui relève pourtant de la solidarité nationale. En temps normal, c'est à la fois injuste et difficile. En période de crise économique et sociale, cela risque de devenir vite intenable.

La question du financement de cette allocation n'est pas nouvelle, elle se pose depuis plusieurs années, mais la crise que nous vivons aujourd'hui lui donne une acuité toute particulière. Elle doit amener l'Etat à solutionner cette question rapidement.

Toutefois, cette focalisation sur l'augmentation du budget du RSA, symptomatique de difficultés inévitables en cette période, ne doit pas résumer à elle seule la situation que nous vivons.

Notamment, il me paraît important de rappeler que l'économie touristique a bien résisté cet été, en dehors de Lourdes, évidemment, dont on connaît tous les difficultés plus structurelles. Nos destinations touristiques ont même vu, pour l'essentiel d'entre elles, leurs nuitées augmenter. Peu de monde aurait parié sur un tel scénario au mois de mai, ni même au mois de juin.

De même, il me semble important de rappeler également que la plupart des entreprises ont plutôt bien résisté, et continuent à résister. Evidemment, l'aide de l'Etat, en particulier sur la prise en charge du chômage et l'action de la Région, ont été décisives. Mais nos entreprises font également preuve d'agilité, d'inventivité et de réactivité exemplaires pour traverser cette crise, parfois à la faveur d'un instinct de survie pour tenter de garder la tête hors de l'eau. Je pense notamment à :

- l'entreprise Fiva de Maubourguet qui a développé la fabrication de vitres et visières de protection,
- le groupe Ségneré qui a développé les fontaines à gel hydroalcoolique,
- la société Nervure qui a fabriqué des masques avec l'entreprise familiale La Carde à Luz-Saint-Sauveur,
- les petits commerçants qui ont développé des services de click and collect, etc.

Les exemples sont nombreux et concernent tous les secteurs : le petit commerce, les artisans, les exploitations agricoles, les entreprises touristiques, les PME industrielles, les professions libérales, les auto-entrepreneurs, etc...

Les mauvais chiffres du RSA ne doivent pas non plus masquer les réalités humaines qui se trouvent derrière. Des hommes et des femmes, des foyers, 500 de plus au total avec la crise, qui entrent dans le dispositif RSA et plongent dans la précarité.

Ce sont des saisonniers, des travailleurs en CDD, des personnes qui n'ont pas pu assez travailler et n'ont donc pas pu cotiser suffisamment pour avoir une allocation chômage.

Ce sont des personnes qui se sont séparées et sont devenues de fait sans ressources.

Les profils sont très différents. Mais, pour chacun, la seule perspective qui vaille est celle de pouvoir retrouver l'autonomie et la dignité par le travail.

Voilà pourquoi nous devons utiliser tous les leviers à notre disposition pour soutenir l'activité économique.

Ceci m'amène très directement au second point important de cette décision modificative, à savoir le maintien de nos chantiers et de notre budget investissement à la hauteur de l'ambition que nous nous étions fixés.

Effectivement, vous le savez, aucun de nos chantiers n'a été reporté pour cause de COVID. J'ai veillé personnellement à ce que nous ne soyons jamais en situation d'attentisme, ou d'immobilisme. Ni au moment de la 1<sup>ère</sup> vague, ni à la veille d'une potentielle 2<sup>ème</sup> vague.

Nous nous sommes organisés dès le départ pour maintenir la commande publique afin de faciliter la reprise des différents chantiers. Et, aujourd'hui, grâce à cette organisation, nous n'accusons aucun retard dans la réalisation de nos travaux.

De la même manière, nous avons également accéléré le dispositif des aides aux communes et regroupements intercommunaux. Les budgets pour soutenir les projets communaux et intercommunaux sont mobilisables à la hauteur de l'engagement que nous avons pris.

Nous avons agi de la sorte, sans attendre les plans de relance de l'État, car les budgets d'investissement des collectivités locales sont des leviers essentiels de la relance. Et ils doivent être mobilisés sans attendre.

Bien-sûr, je comprends la difficulté à se projeter. Mais les entreprises ne tiendront pas sans perspectives.

Les chantiers, les commandes sont des points d'ancrage indispensables pour les entreprises et l'emploi local en cette période où l'incertitude reste très forte.

Aujourd'hui, pour reprendre une formule célèbre, « ce dont j'ai le plus peur, c'est la peur ». La peur qui tétanise, qui stoppe les actions et reportent les chantiers.

La saison estivale que nous avons vécue sur l'essentiel du département nous prouve que le pire n'est jamais certain. Elle nous enseigne aussi qu'il ne faut jamais céder à la tentation du repli, mais au contraire adopter, en toute circonstance, une posture volontariste et conquérante.

Si Lourdes n'a pu éviter la saison catastrophique, elle doit aujourd'hui mettre à profit le chaos qu'elle traverse pour devenir meilleure, pour tenter, expérimenter avec audace et ambition.

C'est dans cet esprit que nous soutenons le Festival Ecran Jeunesse.

Enfin, et pour conclure, je vous rappelle que lors de cette session, le rapport d'activité de notre collectivité vous sera communiqué. Sans être exhaustif, il présente l'action menée par notre Institution.

Je profite de cette occasion pour vous remercier de la part que vous prenez dans l'accomplissement de nos missions.

Je remercie également l'ensemble de nos collaborateurs qui œuvrent au quotidien pour rendre tout cela possible.

Je vous remercie pour votre attention, je vous propose de passer à l'examen des dossiers à l'ordre du jour sans plus attendre.

**Michel PÉLIEU, Président du Département des Hautes-Pyrénées**